

# Preuve de dépôt

**Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet EARL CREPIN sur la commune principale de l'AIOT 26 Rue de Camiers 62630 Widehem.**

**La référence de votre dossier est A-3-QN42L69X5 et concerne une demande de type "une déclaration de modification"**

**Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.**

Votre dossier a été transmis le 21/04/2023 à 15h15 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

**Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux ....)**

**La nature ou la capacité des activités (évolution des capacités exercées en référence à la nomenclature des installations classées.....)**

**Les modes d'exploitation des installations (évolution des procédés, des rejets, des traitements des effluents, de l'épandage, de la gestion des déchets.....)**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La DDETSPP ou la DAAF**

### Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur [Service-public.fr](https://www.service-public.fr)

## 2 - Déclarant

### Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

### Personne morale

N° SIRET **42985349200016**

Raison sociale **EARL CREPIN**

Forme juridique **Exploitation agricole à responsabilité limitée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

### Adresse en France

**26 RUE DE CAMIERS**

**62630 WIDEHEM**

### Signataire

Qualité : **Gérant**

## Référent

Fonction : **associé**

### 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **EARL CREPIN**

Description des activités :

**L'EARL CREPIN à WIDEHEM était connu en ICPE (2101-2c) pour un troupeau de 51 Vaches laitières + 60 génisses (2013) . Avec l'arrêt de l'activité laitière, un atelier naisseur engraisseur de bovins s'est développé. Aujourd'hui le cheptel est constitué de 42 vaches allaitantes et la suite, soumis au RSD , ainsi qu'un atelier de 54 places de bovins viande (ICPE 2101-1c).**

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

### 4 - Localisation

#### Localisation de l'installation

Adresse **26 Rue de Camiers 62630 Widehem**

X : 605532

Y : 7054932

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

### 5 - Activité du site

#### Implantation de l'installation

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

**Aujourd'hui le cheptel est constitué de 42 vaches allaitantes et la suite, soumis au RSD , ainsi qu' un atelier de 54 places de bovins viande (ICPE 2101-1c). Tous les animaux sont en aire paillée intégrale curée au minimum tous les 2 mois ; le stockage du fumier compact paillé se fait « bout de champs » comme le permet la réglementation ICPE et Zones Vulnérables. Tous les animaux sont logés sur le site principal (site1 – section ZE) à plus de 100 mètres des tiers. Le site sera conforté par la création d'un nouveau stockage de paille afin de limiter le transfert entre les deux sites. Le stockage est à plus de 100 mètres des tiers. Suite au sinistre, les anciennes stabulations du site 2 ont été désaffectées. Le bâtiment sinistré a été démoli. Le second site (site 2 – section AC) ne sert plus que de site de stockage. Le stockage existant sera prolongé. Il est conformément à la réglementation ICPE à plus de 15 m des tiers.**

### Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Quantité projet	Régime Précisions
2101	2101-1-c	Elevage, transit, vente etc. de bovins	Nombre d' animaux 54 u	Nombre d' animaux 54 u	D

## 6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

### Modes d'exploitation

Modifications apportées aux modes d'exploitation :

**Les vaches laitières ont été arrêtées et remplacées par des vaches allaitantes . Il n'y a plus de traite (locaux désaffectés). Tous les animaux sont logées sur le site 1 en dehors du bourg. Tous les animaux sont en aire paillée intégrale curée au minimum tous les 2 mois ; le stockage du fumier compact paillé se fait « bout de champs » comme le permet la réglementation ICPE et Zones Vulnérables. Tous les animaux sont logés sur le site principal (site1 – section ZE) à plus de 100 mètres des tiers. Le site sera conforté par la création d'un nouveau stockage de paille afin de limiter le transfert entre les deux sites. Le stockage est à plus de 100 mètres des tiers. Suite au sinistre, les anciennes stabulations du site 2 ont été désaffectées. Le bâtiment sinistré a été démoli. Le second site (site 2 – section AC) ne sert plus que de site de stockage. Le stockage existant sera prolongé. Il est conformément à la réglementation ICPE à plus de 15 m des tiers.**

## 7 - Pièces justificatives

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

**Crepin\_situation.pdf**

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

**Crepin\_masse.pdf**

